

Commission Petite Enfance



"ON NE PEUT PRENDRE SOIN DES ENFANTS SANS PRENDRE SOIN DU PERSONNEL"

Michel Vanderbroeck PROFESSEUR EN PEDAGOGIE

Nos conditions de travail en structures collectives

Taux d'encadrement, taux de de remplissage?

Actuellement le taux d'encadrement est d'1 professionnelle pour 5 enfants qui ne marchent pas et d'1 professionnelle pour 8 enfants qui marchent .

Le nouveau référentiel Petite Enfance élaboré le 2 juillet 2025 par l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) n'a pas amélioré ce taux d'encadrement.

Conditions d'accueil

- Difficultés d'accueil pour les enfants à besoins spécifiques.
- Obligation du "faire-faire", pas de place pour la spontanéité.
- Turn-over très important du personnel quel que soit le métier exercé.
- Sur-sollicitation du personnel avec des réunions le soir après la journée de travail.



Management

Manque de considération et de confiance envers les agentes de terrain entraînant l'épuisement professionnel.

Écoutes mais jamais entendues!

Les revendications de SUD CT

- Un taux d'encadrement d'1 professionnelle pour 5 enfants quel que soit l'âge, comme le préconise le collectif **PAS DE BEBE A LA CONSIGNE.**
- 1 professionnelle formée par enfant à besoins spécifiques .
- Laisser les enfants rêver et s'ennuyer afin de construire leurs imaginaires.
- Formations et informations à l'ensemble du personnel dans toutes les structures.
- Ecoute et bienveillance envers les agentes de terrain.
- Construction des projets pédagogiques en collaboration sans les imposer.
- Rémunérations dignes et Ségur pour l'ensemble des professionnelles.
- Revalorisation des grilles indiciaires.